

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
Paris	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

on s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions repues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 28 AOUT

Un succès pour notre marine

On a beaucoup écrit sur l'infériorité de notre marine relativement à la vitesse de nos navires comparée à celles des navires étrangers.

Cette accusation, vraie en partie, tenait non à l'impuissance de nos ingénieurs, mais à LA ROUTINE DE NOTRE ADMINISTRATION qui continuait avec entêtement les errements du siècle dernier.

Du temps de la marine en bois, il était de règle de construire des vaisseaux par douzièmes annuels, sauf à hâter les travaux lorsque survenait une menace de guerre; on avait ainsi des vaisseaux, dont la charpente ayant séché sous les cales, était plus résistante.

Avec les navires en fer, cette méthode n'a plus de raison d'être; et il est arrivé que nos navires, théoriquement parfaits au moment où ils étaient mis sur les chantiers, se sont trouvés, lors de leur armement inférieurs à ceux des marines étrangères, plus rapidement construits, et réalisant l'ensemble des derniers progrès effectués.

On a mis ordre à cet état de choses, et nos ingénieurs, dignes successeurs des Sané et des Dupuy de Lôme, peuvent présenter des types de navires égaux, sinon supérieurs à ceux des Anglais, des Allemands et des Italiens.

Un exemple entre autres :
A la dernière session de l'institution des « Naval architects », M. White, directeur de la construction navale en Angleterre, a reconnu que les Français étaient plus avancés que ses compatriotes sous le rapport des chaudières des torpilleurs et des contre-torpilleurs. Il espérait néanmoins que les constructeurs anglais rattraperaient le temps perdu et annonçait qu'à la suite d'une étude faite en France et fa-

cilitée par l'administration de notre marine, l'amirauté anglaise avait commandé, pour ses contre-torpilleurs, un jeu de chaudières Du Temple et un autre de chaudières Belleville.

Voici une nouvelle preuve de supériorité, qui vient de nous être donnée par les essais du torpilleur de haute mer le *Mousquetaire*, qui a été construit par la Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée, dans ses établissements du Havre.

La vitesse moyenne des trois premiers parcours a été trouvée égale à 25 nœuds 44. Cette vitesse est supérieure de près d'un nœud à la vitesse stipulée (24 nœuds 5), au contrat du *Mousquetaire*.

Un autre torpilleur français a réalisé une vitesse encore supérieure: c'est le *Lancier*, construit chez M. Norman, et qui atteint 25 nœuds 66.

On voit que nous pouvons nous reposer sur nos ingénieurs du soin de nous fournir des navires de combat dignes de porter notre pavillon sur les mers, comme sur nos officiers du soin de les défendre.

INFORMATIONS

UNE CIRCULAIRE. — Le ministre de l'instruction publique vient d'adresser une circulaire relative à la comptabilité des lycées, et un règlement relatif aux prescriptions hygiéniques dans les écoles primaires, pour prévenir et combattre les épidémies.

L'AMNISTIE. — Il se confirme qu'une proposition d'amnistie serait appuyée par le gouvernement. Elle comprendrait Rochefort et Dillou.

M. DUHAMEL. — Une nomination qui va faire quelque bruit, parce qu'elle remet en scène un des plus étranges personnages de la maison de M. Grévy, est celle de M. Duhamel au poste de trésorier général d'Obock.

On a encore présent à l'esprit tout ce qui a été dit de M. Duhamel, ancien propriétaire. Comme fonctionnaire, M. Duhamel avait dû, il y a quelques années, résigner ses fonctions de receveur-percepteur des finances, à Paris, à la suite d'une altercation avec M. Vel-Durand, préfet du Pas-de-Calais.

Et maintenant le voilà en route pour les colonies!

UN DUEL. — Aux environs de Paris, a eu lieu samedi matin un duel au pistolet entre M. Yves Guyot et M. Paul Degouy. Ce dernier s'était jugé offensé par un article paru dans le *Siècle*, sous la signature de M. Yves Guyot, en réponse à un article paru dans la *Justice* sous la signature de M. Paul Degouy.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

LE PRINCE DUONG-CHAER. — Le gouvernement avait désigné l'Algérie comme résidence au prince Duong-Chaer, fils du roi Norodom. Or, ce prince ne voulait pas quitter Paris. M. Goron, accompagné d'agents de police, est allé le cueillir dans son appartement, rue Jacob, et on l'a mis en voiture non sans une vive résistance de sa part. La voiture a filé sur la gare de Lyon.

LA RUSSIE ET L'ALLEMAGNE. — Le *Tage-Blatt* publie le résumé du discours prononcé à la foire de Nijni-Novgorod par M. de Witte, ministre des finances de Russie.

Ce discours a roulé sur les relations commerciales entre la Russie et l'Allemagne. M. de Witte a dit que la Russie n'exigeait nullement que l'Allemagne fit des sacrifices en sa faveur. Le gouvernement russe est, au contraire, désireux de continuer ses bonnes relations avec son voisin, mais il veut que l'Allemagne traite les produits russes sur le pied des importations des autres puissances. Chaque pays, a-t-il dit, détermine l'importance des droits d'entrée selon les nécessités qu'il éprouve de protéger son agriculture et son industrie. Si les propo-

sitions du gouvernement russe, arrêtées dans cet esprit, sont inacceptables par l'Allemagne, il n'en résulte pas que la Russie y ait mis de la mauvaise volonté.

L'ESCADRE RUSSE. — C'est à Brest que viendra, dans le courant de septembre, l'escadre russe.

Elle se composerait de cinq cuirassés, peut-être six, et de plusieurs croiseurs et torpilleurs, sous les ordres de l'amiral Avetan.

Ces bâtiments formeront l'escadre de la Méditerranée où ils se rendront en quittant le port de Brest.

GUILLAUME II. — Après avoir assisté aux grandes manœuvres en Autriche, l'empereur d'Allemagne se rendra directement en Suède, sans faire de visite à la cour de Danemark, où se trouvera le Tzar.

LES TROUBLES A NAPLES. — La police a opéré 300 arrestations. La confiance renaît; les magasins s'ouvrent. On regarde la grève des cochers comme terminée.

LES ITALIENS. — A Valence, une rixe a éclaté à la Charbonnière, puis à la Parollis, entre ouvriers français et italiens.

Un Italien a blessé grièvement, à coups de couteau, un ouvrier français.

Il a été arrêté.

L'effervescence est assez grande.

LES NOUVEAUX IMPÔTS EN ALLEMAGNE. — On commence à savoir ce qui s'est passé à Francfort dans la réunion des ministres des finances des divers Etats confédérés. On a décidé de créer un impôt sur le tabac.

On créera aussi un timbre sur les opérations commerciales dans le genre du timbre de quittance, chez nous; on ne sait pas encore si la quittance sera fixe, comme chez nous, ou si elle sera progressive. Enfin, on créera un impôt sur le vin, les vins de luxe notamment, pour éviter de frapper la bière.

26 Feuilleton de l'Écho Saumurois

Le Drame des Chartrons

Par JULES DE GASTYNE

DEUXIÈME PARTIE. — Le Procès

(Suite)

Tartas était devenu effaré, comme l'animal qui vient de tomber dans un piège. Il n'avait plus de regard, plus de salive.

Il considérait M^e Durand d'un air hébété. Ah! certes, il ne s'attendait pas à cela. Il n'avait plus cet air délibéré, ce balancement fier de branches que nous lui avons vu quand il s'était avancé vers la barre.

Il n'osait plus lever les yeux, ni sur les magistrats, ni sur les jurés, ni sur le public.

Il avait positivement l'air de l'accusé. Il piétinait d'angoisse à sa place et aurait souhaité que la terre l'engloutit pour le soustraire tout d'un coup à l'attention dont il était l'objet.

Pendant ce temps un étrange travail se faisait dans l'esprit d'Edgar de Cordouan, qui ne perdait pas le coquin des yeux et qui se rappelait maintenant certains détails...

Pourquoi cet homme après tout ne serait-il pas le complice? Il était là, sur les lieux du

crime, à l'heure où le crime avait été commis. C'était lui qu'il avait le premier saisi, le premier accusé, sans doute pour donner le change...

Et l'espérance entraînait en lui.

La voix du président interrompit ses réflexions.

Celui-ci s'adressait à Tartas :
— Vous avez entendu, Tartas, ce que l'on vient de dire?

— Oui, Monsieur le juge.

— Qu'avez-vous à répondre?

— C'est faux! s'écria audacieusement le coquin; si j'ai fait la noce, c'est que je n'avais pas de travail; ça ne regarde que moi.

— Et l'argent, où le preniez-vous?

— Des médailles que j'ai lavées...

— Des médailles?

— Des médailles de sauvetage en or et en argent qu'on avait données à mon père et à mon grand-père... Je puis fournir les preuves.

Le président se tourna vers l'avocat :

— Que prétendiez-vous insinuer, maître Durand, en parlant des dépenses exagérées faites par le témoin, précisément à partir du jour où le crime de la rue de la Course avait été commis?

— Je voulais montrer que cette opulence imprévue chez ce témoin était tout au moins singulière.

— Mais vous aviez une idée?

— Assurément.

— Expliquez la clairement.

L'avocat toussa, se tourna vers le public et prit un ton de plaidoirie.

— Il est hors de doute pour moi, et bientôt, je l'espère, pour tous ceux qui m'écouteront...

— Je vous en prie, ne plaidez pas. Ce n'est pas encore le moment, interrompit le président.

M^e Durand prit un ton moins haut :

— Il est hors de doute que mon client est innocent.

— C'est ce que les débats nous démontreront.

— Que le crime a été commis par quelqu'un qui voulait le perdre.

— Toujours votre marotte, murmura le président.

L'avocat bondit à son banc.

— Mais cette marotte, Monsieur le président, c'est l'amour de la vérité! C'est le désir que nous avons d'épargner à la justice une de ces erreurs...

Du geste, le magistrat l'arrêta.

— Assez! assez! nous y viendrons tout à l'heure. C'est tout ce que vous aviez à dire sur le témoin?

Tartas avait redressé la tête.

— Est-ce que Monsieur voudrait faire croire?... s'écria-t-il en jetant à M^e Durand un regard de défi.

— Vous, taisez-vous, dit le président. Vous répondrez quand on vous interrogera.

— Bien, Monsieur le juge, répliqua docilement le gredin, mais il ne faudrait pas non plus qu'on vienne m'insulter; c'est vrai que j'aime boire un coup avec les camarades, mais à part ça...

Et Tartas regarda le public bien en face.

Il avait l'air de ces plantes battues par l'orage, qui, après avoir courbé la tête, se redressent plus hautes et plus fières dès que la pluie a cessé.

Henri Soulac aussi avait relevé la tête.

Toutefois le triomphe de Tartas fut de courte durée. M^e Durand, en véritable comédien, attendait le moment propice pour lui porter le dernier coup, le plus perfide. Il ne disait plus rien et semblait accepter humblement sa déconvenue.

Le marché s'est montré nerveux et agité. Il s'est produit de nombreux changements de cours au début, notamment sur l'Italien. Néanmoins les nouvelles de New-York et de Londres sont meilleures et la crise monétaire est moins aiguë. Sous l'influence de ces constatations, des achats succèdent aux ordres de vente du début. Le 3 0/0 s'avance à 99.27; le 4 1/2 s'offre de 103.70 à 103.80.

L'Italien après un début fort mauvais s'est relevé assez vivement de 83.70 à 84.37.

L'Extérieure a fait preuve de fermeté malgré la mauvaise tenue du change. Il existe sur ce fonds une spéculation puissante qui le soutient avec une certaine vigueur; dernier cours 62 3/16.

Sur les sociétés de crédit, les échanges ont manqué d'ampleur, mais leurs cours ne demandent qu'à progresser.

La Banque de France finit à 4,125. Le Crédit Foncier s'est avancé de 962.50 à 965. On demande avec beaucoup de suite les obligations foncières et communales à lots qui sont encore de 20 à 25 fr. au-dessous du pair et qui l'atteindront bientôt.

Le Crédit Lyonnais se négocie à 773. Le Comptoir National d'Escompte se tient à 483.50. On reste à 467.80 sur la Société Générale.

Les obligations 3 0/0 des Immeubles de France sont à 375.50; les 4 0/0 à 467. Les Chemins Economiques sont à 420 fr.

NOUVELLES MILITAIRES

LA RENTRÉE A L'ÉCOLE DE SAINT-CYR

La rentrée à l'École de Saint-Cyr commencera le 27 octobre pour les nouveaux et le 6 novembre pour les anciens.

L'ÉCOLE DE FONTAINEBLEAU

Dans le courant de l'automne, les nouveaux présidents des comités de l'artillerie et du génie seront appelés par le ministre de la guerre à délibérer sur une réorganisation de l'École de Fontainebleau.

Par analogie avec l'envoi direct dans les régiments de cavalerie des sous-lieutenants sortant de l'escadron de Saint-Cyr, on enverrait faire d'abord un an de régiment aux élèves de l'École polytechnique affectés à l'artillerie et au génie.

Depuis deux ans, on se félicite que les Saint-Cyriens ne soient dirigés sur Saumur que pour y passer leur seconde année de sous-lieutenant. Le stage préliminaire dans les régiments permet, en cas de mobilisation, d'utiliser plus complètement les jeunes officiers que si, après l'école militaire, ils allaient comme autrefois poursuivre leurs études dans une école d'application.

La militarisation plus complète de l'École polytechnique permettra d'employer immédiatement ses jeunes officiers, en leur imposant seulement, par la suite, non plus deux ans, mais une seule année d'école d'application à Fontainebleau.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 28 AOÛT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 19°
Ce matin, à 8 h.		+ 18°
Midi,	759 ^{m/m}	+ 24°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	» ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 13°

La situation électorale

La réunion tenue samedi, à l'Hôtel de Ville, pour examiner la situation électorale du parti radico-maçonnique dans l'arrondissement de Saumur, n'a donné aucun résultat. Nos adversaires abandonnent la lutte.

Cela ne veut pas dire que nos amis doivent s'endormir: qu'ils aillent tous voter dimanche. La déroute des radicaux et des francs-maçons est complète. C'est à nos amis qu'il appartient de l'accentuer encore.

DESSOUS DE CARTES

Dans cette même réunion, dont la présidence avait été échuë à M. Abellard, les « gros personnages » du parti opportuno-radical ont reçu un de ces camoufflets dont ils garderont longtemps l'empreinte.

Un des orateurs, M. Piffard, de Bagneux, a mis le doigt sur la plaie, et aussi... les mains dans le plat:

« Si des comités républicains étaient organisés, nous choisirions nous-mêmes un candidat qui serait le nôtre et non celui des *gros personnages* du parti », a dit M. Piffard, au milieu des bravos de l'assistance.

Conclusion:

Si la défaite des radicaux dans l'arrondissement de Saumur est irrévocable, c'est donc la faute de celui qui a inventé la candidature du vieux parlementaire.

Maintenant, et bien que le *gros personnage* en question ait pris la parole dans la réunion de samedi pour proposer la formation d'un « comité qui préparera dès aujourd'hui l'élection future », il est probable que ledit comité n'acclamera pas d'enthousiasme l'auteur du four du 20 août.

N'est-ce pas, cher docteur?

École d'Application de Cavalerie de Saumur

LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

Par décision ministérielle du 25 août 1893, les dix-neuf lieutenants d'artillerie dont les noms suivent ont été désignés pour suivre les

cours de l'École d'application de cavalerie en qualité d'officiers d'instruction, pendant l'année 1893-1894:

MM.

Desticker, lieutenant en deuxième au 27^e régiment, 9^e batterie.

Schneider, lieutenant en deuxième au 29^e régiment, 5^e batterie.

Olivari, lieutenant en deuxième au 22^e régiment, 11^e batterie.

De Chillaz, lieutenant en deuxième au 26^e régiment, 1^e batterie.

Destenay, lieutenant en deuxième au 30^e régiment, 2^e batterie.

Charbonnier, lieutenant en deuxième au 4^e régiment, 9^e batterie.

Barberon, lieutenant en deuxième au 37^e régiment, 11^e batterie.

Martin d'Escricenne, lieutenant en deuxième au 33^e régiment, 12^e batterie.

Charpy, lieutenant en deuxième au 10^e régiment, 7^e batterie.

Fondeur, lieutenant en deuxième au 35^e régiment, 11^e batterie.

Chevalier, lieutenant en deuxième au 21^e régiment, 3^e batterie.

Keller, lieutenant en deuxième au 34^e régiment, 7^e batterie.

Moizard, lieutenant en deuxième au 16^e régiment, 12^e batterie.

Bichard, lieutenant en deuxième au 36^e régiment, 3^e batterie.

Desprès, lieutenant en deuxième au 6^e régiment, 3^e batterie.

Georges, lieutenant en deuxième au 38^e régiment, 3^e batterie.

Charles, lieutenant en deuxième au 3^e régiment, 1^e batterie.

Petit, lieutenant en deuxième au 29^e régiment, 8^e batterie.

Kauffmann, lieutenant en deuxième au 13^e régiment, 4^e batterie.

Conseil général de Maine-et-Loire

Séances des 25 et 26 août

A propos du service du phylloxera, le Conseil vote le crédit de 5,000 fr. destiné au traitement du délégué départemental et aux dépenses courantes du service; 3,900 fr. pour participation aux traitements administratifs par le sulfure de carbone et le sulfo-carbonate; 2,000 fr. pour l'entretien des pépinières départementales et 4,000 fr. pour les écoles de greffage.

Il décide que des écoles de greffage seront organisées dans les communes de Savennières, Thouarcé, Liré, Montjean, Saint-Cyr-en-Bourg, le Puy-Notre-Dame, Noyant et Pellouailles.

Il exige en outre que le délégué départemental fasse des conférences.

M. Grignon demande à ce que la ferme-école du Prieuré participe au crédit de 2,000 francs.

Il vote une somme de 5,780 fr. pour l'exécution de différents travaux à la ferme-école du Prieuré.

Il donne acte à M. le préfet du rapport qu'il communique sur cette école.

M. Michalowich donne lecture d'une circulaire de M. le ministre de l'intérieur, relative à l'application de la loi du 15 juillet 93 sur l'assistance médicale gratuite. Il est impossible à l'heure actuelle de pouvoir acquiescer à la loi, comme l'ont déjà fait quarante-neuf départements; il faut étudier le projet et s'éclairer; les conclusions sont adoptées et on vote le crédit habituel de 3,000 fr. affecté au service médical et pharmaceutique gratuit en faveur des indigents des communes rurales.

2,000 fr. sont votés comme subvention aux communes dépourvues d'établissements hospitaliers.

Le Conseil donne acte à M. le préfet de sa communication sur les délibérations des conseils d'arrondissement.

Ligne d'Angers à Noyant: L'exploitation se fait dans de satisfaisantes conditions et le Conseil apprend avec plaisir que la halte de Brain devient station. M. Bodinier, en prévision du pont qui va être construit à la gare de la Maître-Ecole, pour cette ligne, dit qu'on pourrait s'entendre pour établir, parallèlement à ce pont, une passerelle, à la grande satisfaction des habitants de Saint-Léonard qui trouveraient là une voie plus directe pour venir en ville; M. Leroy veut mieux, il souhaite un pont pour piétons et voitures.

Le Conseil vote 2,630 fr. 57 c. pour frais de contrôle, ligne d'Angers à Noyant, et 3,919 fr. 90 pour les mêmes frais, ligne de Saumur à Cholet.

Sont nommés membres de la commission départementale: MM. Grignon, général de Rochebouët, Baron, Richou, Gaston de Rochebouët.

Contributions directes: Acte est donné pour son rapport à M. le préfet. Les centimes votés par le Conseil pour 1894 seront calculés sur un principal de 2 millions 133,337 fr. pour la contribution foncière (propriétés non bâties) et sur un principal de 717,053 fr. pour la contribution foncière (propriétés bâties).

En vue de la crise fourragère, le Conseil vote un crédit de 20,000 fr. pour venir en aide aux agriculteurs les plus éprouvés, avec augmentation s'il est nécessaire.

Une somme de 5,600 fr. est votée comme subvention départementale à l'hôpital marin de Pen-Bron, budget 1894, et une de 4,200 fr. budget rectificatif de 1893. Les enfants admis à cet hôpital sont: Marguerite Fouayé, neuf ans, d'Angers; Alexis Vételé, treize ans, du Fief-Sauvin; Louis Bain, quinze ans, du Louroux; Hennebault, treize ans, de Varennes-sur-Loire.

La répartition se fera par les soins du préfet, assisté de la commission départementale.

Dans la question du dragage de la Loire, M. Frémy prend parti en défendant son idée pre-

Il faisait mine même de se rasseoir quand il dit au président, sans avoir l'air d'attacher à sa question la moindre importance:

— Monsieur le président veut-il me permettre d'adresser encore au témoin une toute petite question?

— Faites, maître Durand.

— Je voudrais demander à M. Tartas ce qu'il a fait de sa mère, depuis près de trois mois qu'on ne l'a pas vue à la Bastide...

Et il se rassit, très tranquille, et replaça lentement sur son nez son lorgnon qui était tombé.

Tartas, éperdu, suant d'épouvante, s'était effondré.

Sa mère, en effet, depuis la scène que nous avons racontée, avait disparu de la mesure de la Bastide, et le misérable ne savait pas ce qu'elle était devenue. Avait-elle été le dénoncer?

III

Tous les regards s'étaient portés sur le coquin.

Le silence était devenu profond, pénible.

On attendait la réponse de Tartas.

Celui-ci se remit enfin, reprit son air cynique, gouaillieur.

— Ma mère? dit-il, la vieille?... Vous me demandez ce qu'est devenue la vieille?

— Oui, répondez, fit le président.

— La vieille? A m'a abandonné, la vieille... à cause de ma conduite qu'elle appelait de l'inconduite.

— Ne raillez pas!

— Je ne raille pas, Monsieur le juge.

— Où est-elle maintenant?

— Elle s'est réfugiée chez des parents, chez une sœur qu'elle a. Une sœur qui est mariée...

— Où cela?

— En Saintonge. Le mari est sabotier. Autrefois il était vigneron, il avait des vignes, mais depuis le phylloxera...

— Comment se nomme cet homme?

— Claude...

— Claude qui?...

— Je ne lui connais pas d'autre nom... vu qu'il était un enfant naturel. Dans le pays, tout le monde l'appelle comme ça.

— Dans quel endroit de la Saintonge habite-t-il?

— Dans quel endroit?

— Oui. Quelle est son adresse?

— Dame! je ne lui ai jamais écrit... Nous

ne nous accordions pas bien ensemble, toujours à cause de la conduite.

— C'est bien, fit le président. On vérifiera.

— La vieille n'a pas parlé, pensa Tartas.

Le magistrat se tourna vers le défenseur.

— C'est tout ce que vous avez à demander au témoin?

— Tout, Monsieur le président.

M^e Durand s'assit.

Tartas respira bruyamment, mais il n'était pas sauvé. Si on faisait des recherches et si on retrouvait sa mère! Il pensait déjà à fuir, à prendre, au sortir de l'audience, la poudre d'escampette. Il avait de l'argent. Au besoin, il en redemanderait à Henri Soulac, qui ne pourrait pas lui en refuser.

Il fut arraché à ses réflexions par le président, qui lui dit:

— Lève la main!

Il obéit.

— Vous jurez de dire toute la vérité, rien que la vérité?

— Je le jure!

— Dites ce que vous savez.

Le misérable déposa. Il déposa d'une voix mal assurée, avec un inquiétude au fond de lui. Il raconta, mais sans brio; sans chercher l'effet, sans se poser, d'un air abattu et morne, la façon dont il avait saisi Edgar de Cordouan, dont il l'avait maintenu jusqu'à l'arrivée des

agents.

— Comment vous trouviez-vous là? demanda le président.

— Je passais... j'ai entendu des cris.

Le procureur de la République, se levant, demanda la permission de poser une question au témoin. On la lui accorda et il dit:

— Pouvez-vous nous dire quelle était l'attitude de M. de Cordouan, quand vous vous êtes emparé de son bras?

— Parfaitement, Monsieur l'avocat.

— Avait-il l'air effrayé, craintif?... Avait-il l'attitude d'un criminel qui cherche à fuir?

— Parfaitement, Monsieur l'avocat.

M^e Durand se leva.

— Pardon, Monsieur l'avocat général... Cette attitude nous ne la contestons pas... Nous cherchions, en effet, à nous esquiver, et le plus vite possible, pour éviter, précisément ce qui nous arrive, d'être mêlé dans une triste affaire, d'être soupçonné, accusé...

— J'avais le droit de poser cette question, dit le procureur. Je m'étonne qu'elle ait provoqué votre observation.

— Je ne nie pas votre droit d'interroger, mais j'avais aussi le droit de répliquer.

— C'est le témoin que j'interrogeais.

— Et moi, je réponds au nom de mon client.

Le président frappa avec impatience sur son bureau.

— C'est bien, Messieurs, c'est bien. La cause est entendue.

(A suivre.)

nière avec une grande conviction. Il déplore l'état dans lequel se trouve la Loire sous le rapport de la navigabilité et fournit des renseignements très écoutés tendant à démontrer que le dragage serait facile et produirait au département des recettes appréciables résultant des sables et des terrains pris sur le fleuve sur lesquels ils seraient déversés.

8,375 fr. 22 sont votés au chapitre des réserves pour dépenses imprévues.

La session est close.

LE CONCOURS DE PÊCHE

Ah ! que la nature est belle,
Qu'elle a de charmes et d'attraits !

C'est ce que nous disions hier dans la matinée, en ralliant paresseusement, sur les neuf heures du matin, les bords charmants du Thouet, le long duquel une centaine de pêcheurs attentifs guettaient l'ablette frétilante et le sinistre brochet.

Malheureusement, à cette heure, la température s'élève, les guêpes mènent leur train infernal et le pêcheur lui-même, énérvé, attend avec impatience le coup de canon de la fin. On a fait déjà belle pêche, il y a eu de jolis coups... d'hameçon et deux ou trois filets laissent apercevoir des brochets qui dépassent leur kilo.

À onze heures, tout le monde est rendu à la Villa Plaisance, où un succulent déjeuner réunit vainqueurs et vaincus. Là un incident extraordinairement grave se produit. La commission de classement ayant voulu terminer ses travaux avant de se mettre à table, une centaine de ventres affamés entourent le patron et menacent de le dévorer s'il ne les sert incontinent. Le personnel atterré jette en pâture quelques hors d'œuvres à ces mâchoires menaçantes.

Enfin la commission descend et l'on sert la matelote, la succulente matelote ; tout le monde en reprend et l'on y reviendrait encore si une attrayante gibelotte de poulet ne faisait son apparition dans de vastes plats qu'apportent des garçons empressés et serviables. Cette fois les estomacs commencent à se caler et, pendant que l'on découpe des gigots pantagruéliques, quelques amateurs se font entendre et applaudir, soit par des improvisations, soit en récitant ou chantant quelques refrains de circonstance. La *Pêche à la ligne* est chantée en chœur. En voici quelques couplets :

Mais ceux qui n'ont rien pu prendre, } bis
Youp là là, larira,
Reviennent comme ils sont allés,
Youp là là, larirrette au gué,
Youp là là, larira,
Larira.

Mais, malgré cela, chers frères, } bis
Youp là là, larira,
Nous y avons tous gagné,
Youp là là, larirrette au gué,
Youp là là, larira,
Larira.

Car nous avons dans la tête, } bis
Youp là là, larira,
Les vapeurs d'un vin clairiel,
Youp là là, larirrette au gué,
Youp là là, larira,
Larira.

Et d'un repas délectable, } bis
Youp là là, larira,
Nous avons humé l'humel,
Youp là là, larirrette au gué,
Youp là là, larira,
Larira.

Pour énumérer les choses, } bis
Youp là là, larira,
Que nous avons savourées,
Youp là là, larirrette au gué,
Youp là là, larira,
Parira.

Il faudrait, Messieurs, Mesdames, } bis
Youp là là, larira,
Au moins une demi-journée,
Youp là là, larirrette au gué,
Youp là là, larira,
Larira.

Ne comptant pas parmi les fervents du crin de Naples et du bouchon colorié, on nous permettra de ne pas nous étendre sur ce sujet, où nous sommes des plus profanes, et de nous rattraper sur le déjeuner. Quel déjeuner ! Plantureux, savoureux et arrosé d'un vin de pays qui vous coule sur l'estomac comme une bille sur le tapis du billard.

La Villa possède un cordon bleu et une cave qu'on ne rencontre pas tous les jours, et avec cela un personnel de garçons polis et adroits qui savent éviter l'encombrement qui vient trop souvent jeter une note désagréable sur ces vastes agapes.

Voici la liste des lauréats du concours de pêche :

MM.

Guenon Georges : Une machine à coudre à pédales.
Hupon Théodore : Une machine à coudre à main.
Lainé : Un poêle.
Delaunay : Un revolver.
Beneteau : Une garniture de chemise.
Allory fils : Une canne à pêche.
Guiffon, de Thouars : Une peinture.
Ayrault : Une canne à pêche.
Naudin : Une ligne bambou.
Gatineau : Une canne à pêche.
Thibaudière : Une ligne bambou.
Néron : Une canne à pêche.
Bedon : Une canne tour Eiffel.
Quédoc : Un parapluie.
Banchereau : Un saucisson.
Laigre : Six boîtes conserves.
Girod : Liqueur Châtelain.
Hupon père : Liqueur Châtelain.
Escarret : Liqueur Châtelain.
Thavenard : Deux bouteilles Champigny.
Ménar-J.P. : Deux bouteilles Champigny 1884.
Remy : Deux bouteilles vin blanc Cristal (Parnay).
Demange : Une bouteille quina Cresson.
Monmasson : Une bouteille liqueur Chaussepied.
Delaunay : Une bouteille liqueur Chaussepied.
Marchand : Une bouteille liqueur Chaussepied.
Corby : Une bouteille sirop.
Tiroire : Une bouteille sirop.
Menier : Deux demi-bouteilles vin d'or.
Mollay : Deux demi-bouteilles vin d'or.
Delamotte : Deux demi-bouteilles vin d'or.
Cherin : Cent cahiers papier à cigarettes.
Thibaudière : Un maillot de bain.
Renault : Une surprise.
Bocquenay : Douze cravates.
Carichou père : Une boîte savon.
Goubard : Six cravates.
Fazy : Six savons.
Parasson : Un nécessaire fumier.
Hardy : Un lot de lignes.
Guénon : Un panier à pêche.
Frémont : Un chapeau gibus.
Scheid, Tours : Un chapeau candidat.
Guy : Un chapeau candidat.
Mussard : Vingt-cinq briquettes, cent pommes de pin.

Beranger : Cent kilog. de charbon de terre.
Couché : Un gâteau.
Appert : Un canard.
Raveneau : Un canard.
Marmin : Un abonnement de six mois à la *Petite Loire*.

Il faut ici considérer que les lots ci-dessus ne sont pas par ordre de valeur, mais par numéro d'ordre.

Coups de filet

L'avant-dernière nuit, des gardes-pêche ont pincé une douzaine de braconniers qui opéraient dans le Thouet, juste à l'endroit où devait avoir lieu, le lendemain matin, le concours de pêche à la ligne.

Onze procès-verbaux ont été dressés. Naturellement, parmi les contrevenants, se trouvaient des cavaliers de manège.

Si des rafles semblables se produisaient de temps à autre, ça finirait par jeter un froid parmi les maraudeurs dont l'insolence ne connaît plus de bornes.

Le commandement de la 18^e division d'infanterie

Par décision ministérielle du 26 août courant, M. le général de brigade Edmond d'Esclevin est nommé, par intérim, au commandement de la 18^e division d'infanterie (9^e corps d'armée) et des subdivisions de région de Châtellerault, de Tours, d'Angers et de Cholet, à Angers, en remplacement de M. le général de division Fabre, nommé au commandement du 17^e corps d'armée à Toulouse.

La vente du gibier

À la suite de plaintes émaoées de toutes les catégories de chasseurs, le ministre de l'intérieur avait invité, par dépêche, les préfets à interdire la vente du gibier, le jour de l'ouverture, avant cinq heures du soir.

Or, cette mesure, qui visait le braconnage, apportait au commerce du gibier un grave préjudice.

La chasse étant ouverte dans le Midi, par exemple, deux ou trois jours plus tôt qu'à Paris, rien n'était plus facile à un restaurateur, ou à un marchand de comestibles parisien, que de se faire envoyer, pour le matin même du

jour de l'ouverture à Paris, le gibier tué la veille à Toulouse.

Le comité de l'alimentation parisienne s'est ému du tort qu'allait lui faire la décision ministérielle, il a délégué quelques-uns de ses membres au ministre qui leur a donné gain de cause.

Cizay-la-Madecine

On dirait que MM. Bontemps, de Fosse, et Cartier, du même lieu, ne sont pas d'accord. Le premier a cependant l'air bien pacifique.

Vendredi soir, M. Bontemps voulut ramasser du blé noir. Il fut obligé de passer sur le champ de Cartier ; ce dernier, en l'apercevant, courut à lui, arrêta son cheval et se mit à lancer des mottes de terre sur Bontemps pour le faire descendre. Plusieurs mottes atteignirent Bontemps et lui ont occasionné des plaies contuses parfaitement constatées par le docteur Gaudrez.

Plainte a été portée. Il croit que le motif de la haine de Cartier contre lui est celui-ci : Cartier doit une rente viagère à sa belle-mère ; ne l'ayant pas reçue, Bontemps a dû intervenir contre Cartier. *Inde ira.*

Martigné-Briand

Il a été volé, au village de Villeneuve, une petite charrette à bras appartenant aux dames Nau-Gendron.

Le 15 août, l'une d'elles s'en servit et le 17 sa sœur voulut la prendre et ne la trouva pas. Pensant que quelqu'un du village en aurait eu besoin et la rapporterait, les dames Nau ne s'en tourmentèrent point. Comme, depuis ce temps, la charrette n'a pas reparu et que personne ne l'a vue dans le village, il n'est pas douteux qu'elle n'ait été volée.

L'auteur de ce larcin est resté inconnu. Les dames Nau estiment à 15 fr. la valeur de leur charrette.

Tentative de suicide

Ces jours derniers, le nommé Joseph Rivereau, âgé de 20 ans, cordonnier à Beaupreau, rentrait chez ses parents en état d'ivresse.

Son père lui fit des observations. Rivereau, pour toute réponse, tira son tranche de sa poche et s'en porta un violent coup dans la poitrine en disant :

— Il y a longtemps que je t'avais dit que je me tuerais. Voilà.

Son père eut beaucoup de peine à lui enlever son tranche.

Sa blessure est excessivement grave, et sa vie est en danger. Le poumon et le péricarde seraient atteints.

Suicide à Angers

Mardi soir, les voisins du nommé Laloge, passage Leblou, ne le voyant pas sortir, ont pénétré dans son appartement et l'ont trouvé pendu à une poutre.

On attribue le suicide de Laloge aux souffrances qu'il endurait d'une blessure qu'il s'était faite il y a quelque temps.

Comice et courses de Pouancé

Le Comice agricole et les courses de Pouancé auront lieu dimanche prochain, 3 septembre, sur l'hippodrome de la Bissachère.

Bulletin artistique

Nous apprenons avec plaisir que M. Lelong viendra, au premier concert que donnera M. Giraud, directeur du théâtre, tenir le bâton de chef d'orchestre, qu'il a si longtemps et si brillamment tenu à l'Association artistique et au théâtre.

Il est probable aussi que l'on aura le plaisir d'entendre et d'applaudir le jeune Jacques Thibaud, qui a obtenu un si vif et mérité succès à l'un des derniers concerts de l'Association artistique.

Une noce bien traitée

Une noce qui a été bien traitée, tout au moins sous le rapport des vins, est celle de M. R. Gaudais, fils du conseiller municipal de Brion, avec M^{lle} Rafrachon, fille de l'instituteur de Chalonnes-sous-le-Lude. Les vins, qui sortaient des caves de M. Gaudais, portaient les dates de 1834, 1870, 1892. Inutile de dire que les vins de 1834 et 1870 sont plus que rares à l'heure actuelle.

État-civil de la ville de Saumur

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Maurice-Joseph Royer, menuisier, et Alexandrine Cagnol, couturière, tous deux à Saumur.

Etienne Lasnier, typographe, et Angèle Masse, couturière, tous deux à Saumur.

Paul-Jean-Baptiste Collin, employé de la compagnie d'assurance « La Mutuelle d'Indre-et-Loire », à Saumur, et Blanche-Fernande Percevaux, couturière, à Tours.

MARIAGES

Le 26 août. — Léopold-Jean Girard, tapisier, a épousé Eudoxie Réveilleau, couturière, tous deux à Saumur.

DÉCÈS

Le 26 août. — Emile Cheneveau, journalier, 33 ans, célibataire, à l'Hospice.

Le 27. — Victorine-Marie Hardouin, veuve de Alexandre Body, épicière, 45 ans, place Saint-Nicolas.

Le 28. — Louis-Emile Martinache, 22 jours, rue Haute-Saint-Pierre, 43.

Pilules Suisses. Exiger le timbre de l'Etat.
Méfiez-vous des contrefaçons !

Dans de précédents articles, nous avons démontré que le Rob Lechaux n'est point un remède banal dont la préparation est à la portée de tout le monde. On y retrouve une *intention clinique*, que la science réclame de tout médicament composé sérieux.

Dernières Nouvelles

DÉSORDRES AUX ARÈNES DE MARSEILLE

Marseille, 27 août. — Des incidents tumultueux se sont produits, cet après-midi, aux arènes du Prado, où a eu lieu la seconde course espagnole.

Les matadors, ayant affaire à des taureaux ayant déjà couru et vicieux, mécontentèrent le public par l'insuffisance de leur jeu. L'un d'eux, chargé de tuer le troisième taureau, fut obligé d'y revenir jusqu'à cinq fois, l'animal se refusant à l'estocade.

Devant cette boucherie, le public criait : « Assez ! » Mais la bête était blessée, elle devait tomber dans l'arène. Enfin, le coup mortel lui fut donné au milieu du plus grand tumulte.

Le public a démolé les banquettes, les chaises, les planches, les pierres même volaient dans l'arène, mettant en fuite les toréadors.

Quelques individus, ayant pénétré dans la piste, entassèrent en un clin d'œil des chaises et des débris de bois auxquels ils mirent le feu sur différents points.

La police a éteint promptement ces petits bûchers, et la gendarmerie a fait évacuer les arènes.

HYGIÈNE DE LA TÊTE
La chute des Cheveux
EST IMMÉDIATEMENT ARRÊTÉE PAR LA
LOTION DU **D^r ROFF**
QUI NETTOIE LA TÊTE
Le Flacon : 1 ENLEVÉ LES PELLICULES ! 3 francs.
EMPECHE LES CHEVEUX DE TOMBER ET LES FAIT REPOUSSER
Eau très agréable. — Parfum exquis.
Maison de D^r ROFF, rue St-Catharine, 114, BORDEAUX

Dépôt : MACHET, parfum.-coiffeur, 4, rue d'Orléans

AGRICULTEURS & VITICULTEURS!

Pour augmenter vos récoltes, régénérer vos Champs, Vignes et Prairies! employez rationnellement les

ENGRAIS CHIMIQUES

PICHET & C^o CULTURES D'APRÈS LES FORMULES DE

M^r GEORGES VILLE

DOSAGES GARANTIS A L'ANALYSE

Envoi franco de la Notice explicative et du Tarif

M. JENIN, Directeur de la MANUFACTURE D'ENGRAIS

25, rue St-Vincent-de-Paul, PARIS

On demande Représentants sérieux à la Commission

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST,

A. COURTET, entrepositaire, rue Daillé, à Saumur

SUCRE POUR VENDANGES

Par 1,000 kilos — 70 francs les 100 kilos.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE
UNE MAISON
Au centre de la ville de Saumur
Appropriée pour le commerce
D'un revenu de 2,500 fr.
S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire).

A VENDRE
A L'AMIABLE
Le Château de la Gaudinière
A 1 kilomètre du bourg d'Allonnes et à 14 kilomètres de Saumur, comprenant, outre ses réserves, la ferme de la Basse-Cour, enclos avec le château dans un parc, contenant, 19 hect. 20 a. 70 ce Belle futaie et pâture en face la grille du château, contenant 5 hect. 57 a. 10 c.
Et diverses pièces de terre, vignes et prés en divers endroits de la commune, contenant 6 hect. 89 a. 50 c.
Ensemble : 31 h. 67 a. 30 c.
Le château et ses dépendances pourraient être vendus séparément.
S'adresser, pour visiter et traiter, audit M^e DENIEAU, notaire.

VENTE
A L'AMIABLE
D'une MAISON
D'un très bon rapport

Située rue de l' Arsenal, n° 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BÉNARD, marchand-épicer, rue de la Visitation, n° 91, Saumur.

Etude de M^e BLANCHET, notaire à Angers.

A VENDRE
Dans l'arrondissement de Saumur, canton de Vihiers,

Terre de 265 hectares avec vieux Château et sept Fermes

PLACEMENT AVANTAGEUX
S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^e BLANCHET, ou à M. ROBIN, expert-comptable à Angers, rue de la Roë.

JEUNE HOMME, 25 ans, libéré militaire, très fort, demande place. Bonnes références. Ecrire C. D., poste restante, LA FLÈCHE.

ON DEMANDE un petit garçon de course.
S'adresser au bureau du journal.

Etude de M^e BLANCHET, notaire à Angers.

A VENDRE
ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT
TROIS FERMES
Sises communes de Trémentines, de la Tourlandry et des Gardes, arrondissement de Cholet, contenant ensemble 193 hectares.
Très bon rapport.
S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter, audit M^e BLANCHET, ou à M. ROBIN, expert-comptable à Angers, rue de la Roë.

A LOUER OU A VENDRE
MAISON
Et Vaste JARDIN
La maison avec grandes servitudes pourrait convenir à une industrie quelconque.
A proximité de la ville et sur le bord de la Loire.
S'adresser à M. GIRARD, expert, rue Pavée, et, pour visiter, à M. BIZERAY, au Jagueneau.

A VENDRE

A PROXIMITÉ DE SAUMUR
Belle Ferme de 23 hectares
Revenu par bail authentique 525 francs.
Réserve en plus par le propriétaire de 4 hectares de taillis et sapinières et de 2 hectares de vigne.
BELLE CHASSE.
S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAIZON, notaire à Gizeux (Indre-et-Loire).

POUR AMÉLIORER
POTAGES SAUCES PRAGOUTS
LEGUMES ANCHOISES ET METS
ET POUR CORRECTIONNER RAPIDEMENT
UN BOUILLON D'ÉGAL ET ÉCONOMIQUE
PRENEZ
DU VÉRITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
EXIGER LA SIGNATURE: LIEBIG
EN ENCRE BLEUE SUR L'ÉTIQUETTE

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ÉTIQUETTES PARCHEMIN P^e ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS À SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES P^e FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^e
Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE
Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4°
LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de mode tapissier, erochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.
On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.
On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^e, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

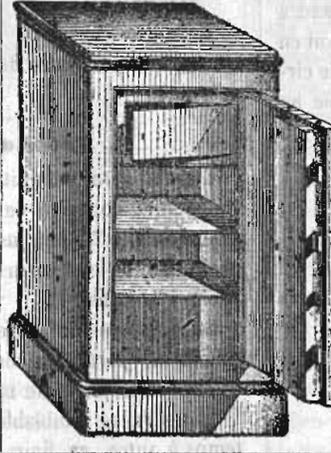
PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:
Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. —
Quatrième édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.
S'adresser également dans toutes les librairies du département
Saumur, imprimerie PAUL GODET.

GR^e EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans
IMBERT FILS
SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES
Confiserie supérieure
Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.
En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).
Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,
SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR
Pillet - Bersoullé
Successor, Elève de Pleyel, Wolff et C^e
ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS
Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion
INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE de toutes sortes
Pianista pour soirées
750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.



COFFRES-FORTS
Garantis tout en ACIER
Incombustibles et Incrochetable
Construction Supérieure
BREVETÉE S. G. D. G.
Nouveau système de serrure et combinaison.
Prix depuis 35 f. jusqu'à 2,500 f.
Dépôt chez M. RAISIN, Entrepreneur de Serrurerie SAUMUR

PHARMACIE A. CLOSIER

N° 90, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR
Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.
Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.
CABINET D'APPLICATION
On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre des varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et l'Irrigateurs.
PRIX MODÉRÉS

EPICERIE CENTRALE 28 rue St-Jean P. ANDRIEUX NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE PRODUITS ALIMENTAIRES FELIX POTIN

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que des ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.
Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)